



Réflexions sur le contexte d'écriture de l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois à la lumière des choix lexicaux de Charles du Cange

Anne-Marie Cheny, Gilles Grivaud

► To cite this version:

Anne-Marie Cheny, Gilles Grivaud. Réflexions sur le contexte d'écriture de l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois à la lumière des choix lexicaux de Charles du Cange. Charles Du Cange, historien de la Grèce franque, GRHis (UR3831); École française d'Athènes, Oct 2022, Mont Saint-Aignan, France. hal-04228790

HAL Id: hal-04228790

<https://normandie-univ.hal.science/hal-04228790>

Submitted on 4 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Réflexions sur le contexte d'écriture de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* à la lumière des choix lexicaux de Charles Du Cange

Anne-Marie Cheny (Université de Rouen-Normandie/GRHis)

Résumé

Moins d'un siècle sépare la rédaction de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* (1657) par Charles Du Cange de *l'Histoire de Geoffroy de Villehardouin* (1585) de Blaise de Vigenère, deux œuvres qui s'appuient essentiellement sur le témoignage du XIII^e siècle du maréchal de Champagne pour raconter la prise de Constantinople par les croisés en 1204 et les années qui suivent jusqu'à la mort de Boniface de Montferrat, roi de Thessalonique en 1207. Construites toutes deux sur une comparaison avec le texte de Villehardouin présenté en vis-à-vis de leur traduction, elles divergent dans leurs choix lexicaux, notamment dans la désignation de ce que nous appelons aujourd'hui la Grèce franque. Notre enquête porte sur ces différences et sur le contexte historique et historiographique dans lequel elles s'inscrivent. Après des considérations sur la légitimité de la comparaison entre les trois œuvres, ainsi que sur les analogies et les différences qui les lient ou les séparent, elle se concentre sur le choix de Charles Du Cange de préférer les termes d'« Empire d'Orient » et d'« Empire de Constantinople » à celui de « Romanie », utilisé par ces deux prédécesseurs. Une réflexion sur cette préférence intellectuelle et sur l'insertion de l'ouvrage de Charles Du Cange dans le *De Historiæ Byzantinæ scriptoribus* imprimé au Louvre montrera que son écrit appartient pleinement au contexte du XVII^e siècle, porteur de l'idéologie de la *translatio imperii* et d'une destinée impériale échue aux rois de France.

Abstract

Less than a century separates the writing of *The History Of The Empire Of Constantinople during the reign of the French Emperors* (1657) by Charles Du Cange and *The History of Geoffroy de Villabardouin* (1585) by Blaise de Vigenère. These two works are mainly based on the testimony of Marshal de Champagne from the XIII^e century which reports the capture of Constantinople during the crusades in 1204 and the following years until the death of Boniface de Montferrat, king of Thessaloniki in 1207. Both are built using a side-by-side comparison with the text of Villehardouin to support their translation. They differ by their word choice, particularly in the designation of what is currently called the Frankish Greece. It's those differences that are investigated considering their historical and historiographical context. After examining the legitimacy of the comparison between the three works and the analogies and differences which correlate or distinguish them, we focused on Charles Du Cange's choice preferring the term « Oriental Empire » and « Empire of Constantinople » to « Romani » used by both predecessors. Reflexions on this intellectual preference and the addition of the work of

Charles Du Cange in *De Byzantinae scriptoribus* printed in the Louvre shows that his written work completely pertains to the situation in the XVII^e century bearing the doctrines of the *Translatio imperii* and the imperial destiny fallen to the kings of France.

[J'] ai esté persuadé par Monsieur d'Hérouval de donner à la suite de Villehardouin qui sera achevé d'imprimer dans un mois l'histoire des Empp[ereurs] François Byzantins et des seigneurs qui ont possédé en cette Empire diverses Principautez¹.

Telle est l'annonce de Charles Du Cange à Jacques-Auguste de Chevanes en mai 1656 alors que sa première publication, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, est encore sous les presses de l'imprimerie royale². À cette date, Du Cange a suivi le parcours classique d'un juriste lettré du XVII^e siècle : avocat en 1631, trésorier de France de la généralité d'Amiens depuis 1645, insertion dans les milieux érudits amiénois et parisiens grâce à ses premières recherches dans les années 1630 sur les armoiries des nobles picards³. Sa curiosité l'a porté à fouiller les dépôts de manuscrits à la recherche de documents généalogiques et héraldiques : des centaines de feuillets recouverts de son écriture serrée conservent précieusement cette collecte de données⁴.

Ouvrage complexe, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* se compose de deux parties. La première constitue une modernisation par Charles Du Cange du récit de Geoffroy de Villehardouin, de la conquête de Constantinople par les croisés de 1198 à 1207, complétée jusqu'en 1240 par la narration de Philippe Mousket, laïc originaire de la région de Tournai. La seconde partie s'intéresse à *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois contenant ce qui s'est passé de plus memorable dans cèt Empire depuis que les François s'en rendirent maistre et iusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*. Composé par Du Cange, ce récit s'étend de 1198 aux années 1460, sans date finale clairement annoncée. Ces deux écrits justifient l'ajout par Charles Du Cange de compléments savants quantitativement importants. Pour le récit de Villehardouin, ces apports scientifiques représentent ainsi 146 pages alors que la version de la chronique de Villehardouin compte 230 pages. Cette première partie est enrichie d'une suite et d'observations sur l'histoire de Villehardouin, d'un glossaire et d'une table des matières tandis que la seconde se dote d'une table généalogique des empereurs de Constantinople et des empereurs byzantins, de corrections et d'additions⁵.

¹ Je tiens à remercier Gilles Grivaud, Philippe Trélat et Ludivine Voisin pour leurs remarques précieuses lors de la journée d'étude et lors de leurs relectures. Lettre de Charles du Cange à Jacques-Auguste de Chevanes, Amiens, le 20 mai 1656 : BnF, ms fr. Moreau 846, f. 42-44.

² DU CANGE 1657.

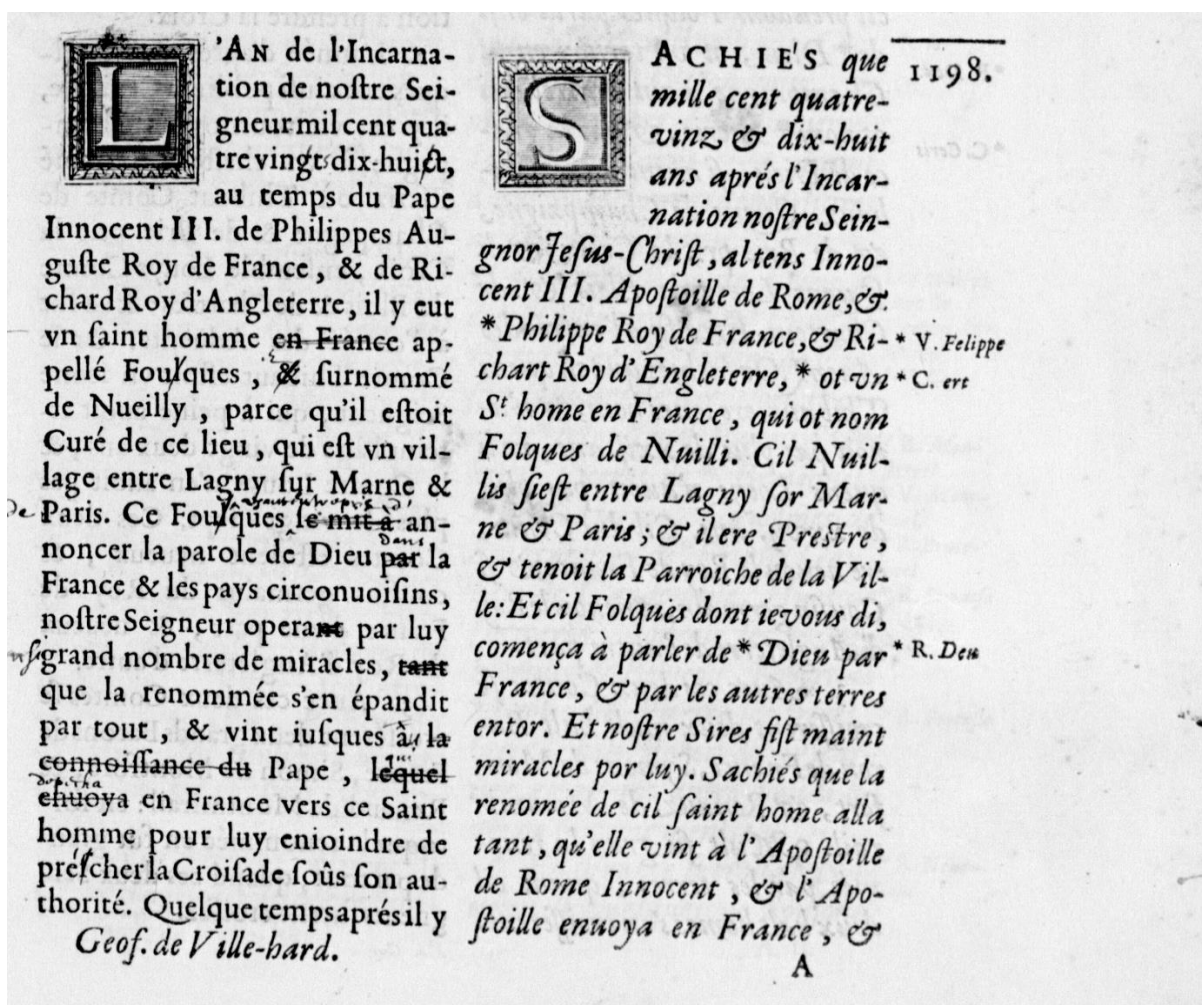
³ Charles Du Cange rédige *l'Histoire de l'Empire* à partir des années 1650, avant le manuscrit des familles d'Outre-mer, composé entre *l'Histoire* (1657) et *Cinname* (1670) : FEUGERE 1852, p. 86-87 ; GIRARD 1988.

⁴ BnF, ms fr. 4795 : *Traité du droit et du comportement des armes*, dont la rédaction s'étend de 1633 à 1654, encore inédit ; BnF, ms fr. 5256 : *Armorial du héraut Navarre*, original composé vers 1370-1375 ; BnF, ms fr. 9477 : *Armorial du héraut vermandois*, original composé vers 1280-1300, qui contient plus de 1000 blasons ; BnF, ms fr. 9496-9500 ; BnF, ms fr. 9493 sur les familles d'Outre-mer ; BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 5257. Voir également l'étude de TRELAT 2023.

⁵ La pagination de ces compléments se compose ainsi : une suite et des *Observations sur l'histoire de Villehardouin* (p. 230-231, puis p. 234-353), un *Glossaire* (p. 354-370) et une table des matières de 5 pages. La table

Ce très bel *in-folio* non illustré dont la couverture présente une vignette large et sobre – un cadre décoré avec une couronne de laurier accueillant en son centre les symboles de la monarchie française est l’œuvre de l’imprimeur du roi Sébastien Cramoisy, et trouve place dans la toute nouvelle collection royale *De Historiae Byzantinae scriptoribus*, plus connue sous son appellation d’usage de *Byzantine du Louvre*⁶. La première partie propose en vis-à-vis le texte de Geoffroy de Villehardouin et celui de Du Cange (fig. 1).

Fig. 1. Première page du récit de Villehardouin avec la modernisation par Charles du Cange. Paris, Imprimerie royale, Sébastien Cramoisy, 1657, BnF, fr. 9473, © Gallica.

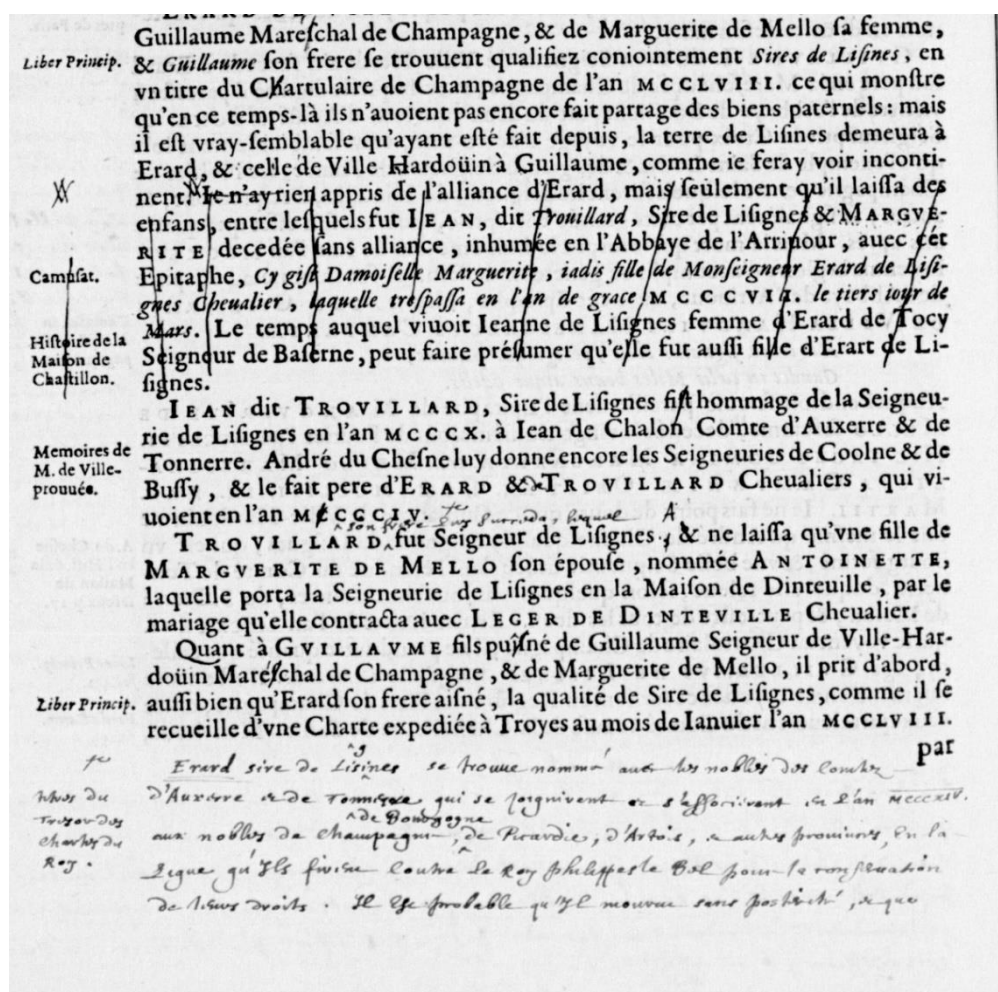


généalogique des empereurs de Constantinople et des empereurs byzantins se place aux p. 305-324 ; elle est suivie de corrections et d'additions (p. 325-326) et d'une table des « familles françoises et latines mentionnées en cette histoire » (p. 327-331).

⁶ Le *Corpus Byzantinae historiae* propose une édition bilingue de grande qualité sur deux colonnes (texte grec et traduction latine en vis-à-vis) des écrits connus des principaux historiens byzantins. Une trentaine de volumes est éditée entre 1645 et le milieu du XVIII^e siècle : PETIT 2001.

Trente ans plus tard, à la veille de sa mort, l'historien travaille encore à des modifications de la seconde partie pour produire une nouvelle édition enrichie, signe de son succès éditorial et de l'intérêt continu du philologue pour cette période (fig. 2)⁷.

Fig. 2. Corrections pour la seconde édition de *l'Histoire de l'empire de Constantinople*, extrait de la page 240 (deuxième partie du volume) avec annotations et ajouts manuscrits de Charles du Cange. Paris, Imprimerie royale, Sébastien Cramoisy, 1657, BnF, fr. 9473, © Gallica.



⁷ DU CANGE 1688, Préface, note que son *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* a reçu un accueil très favorable : « Laquelle ayant esté favorablement reçue, j'ay esté sollicité par mes amis de donner une seconde fois au public l'Histoire de Saint Louys [...] ». Autre preuve de l'intérêt du public européen pour son ouvrage, l'édition de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople* publiée à Venise, Barthelemi Javarina, 1729. La version corrigée par Charles Du Cange de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois jusqu'à la conquête des Turcs* a été publiée par BUCHON 1826, avec des additions considérables pour les livres IV, V, VI. L'imprimé original contenant les annotations et les ajouts de Charles Du Cange est conservé à Paris, BnF, ms fr. 9473. Le manuscrit BnF, ms fr. 9474 propose un appendice à *l'Histoire de Constantinople*. Voir LONGNON 1939.

À la mort de Charles du Cange, en 1688, ses livres, ses manuscrits et ses manuscrits autographes ont été hérités par son fils Philippe puis, à son décès, transmis à son frère François, en 1692. Parmi ceux-ci se trouve l'exemplaire du Villehardouin préparé pour une seconde édition, que François du Fresne conserve précieusement lors de la vente de la bibliothèque, de même que son fils après la mort du père, en 1736. Finalement, c'est à la mort du petit-fils de Charles Du Cange (le fils de François du Fresne, fils cadet du philologue), en 1741, que l'ouvrage passe à D'Aubigny : FEUGERE 1852 ; SHAWCROSS 2021a.

Étonnement, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* constitue sa première œuvre imprimée. À 47 ans, Charles Du Cange n'avait pas encore opéré ce glissement du texte manuscrit au livre malgré son insertion dans le monde lettré picard et parisien. Des savants de la génération précédente avaient suivi cette même voie, être des éminents érudits sans pour autant publier : Gian Vincenzo Pinelli (1535-1601), à Padoue, ou Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), à Aix-en-Provence. Comme pour Charles Du Cange, la collecte de matériaux était au cœur du projet peirescien. Le lettré provençal a amassé des données sur les sujets les plus divers et recueilli tout ce qu'il était possible sur toute chose, mais sans aboutir à la production d'un savoir « canonique », c'est-à-dire livresque⁸. Peiresc n'arrive pas à dépasser le stade du recueil de données pour celui de la nécessaire synthèse qui demande d'accepter des manques, des connaissances partielles et en devenir, afin de produire un écrit qui ne peut être que le reflet d'une érudition à un moment donné. Pendant de nombreuses années, les écrits de Charles Du Cange restent eux-aussi limités à un cercle restreint d'initiés ; l'érudite picard choisit de ne pas les rendre publics. Aucune certitude ne permet de comprendre ce choix ni de cerner avec exactitude les opérations qui ont permis au récit de l'*Histoire de Constantinople* de devenir un imprimé, de définir le processus complexe de publication et de révéler les « chaînes d'actions » nécessaires à la naissance de l'objet livre sous les presses de l'imprimerie royale en 1657⁹.

Si les enjeux de cette publication nous échappent, ses incidences apparaissent plus clairement. Comme le souligne la lettre à Jacques-Auguste de Chevanes du 20 mai 1656, cette impression ouvre la voie à l'édition de nouveaux ouvrages : l'*Histoire de Cinname* (1670) ; l'*Historia byzantina* (1680) ; les *Annales de Zonaras* (1686) ; les glossaires latins et grecs (1678 et 1688) et le *Chronicon Paschale* (posthume)¹⁰. La publication de l'*Histoire de l'empire de Constantinople* est fondatrice dans le parcours intellectuel et éditorial de Charles Du Cange.

Au XIX^e siècle, Théodore Cotellet (1849) et Léon Feugère (1852) relevaient la place singulière de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* et l'utilisaient dans un récit à connotation hagiographique sur la vie et l'œuvre de Charles Du Cange¹¹. La connaissance sur l'érudite picard a connu une nouvelle vitalité grâce à l'exposition organisée à la Bibliothèque nationale de France pour le tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, en 1981, qui donna lieu à un catalogue publié par Denise Bloch. Grâce à des documents alors peu connus de ses collections, il illustre l'activité savante de Du Cange en la replaçant dans son contexte intellectuel : l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* appartenait alors à ses « premiers travaux »¹². Cette réflexion sur le contexte de la recherche historique au XVII^e siècle a favorisé des écrits réévaluant la place de Du Cange, notamment comme byzantiniste. L'épître de

⁸ Peiresc est l'auteur d'une *Dissertation sur un trépied antique*, publiée en 1749 par le Père Desmolets et d'une *Histoire de la Provence jusqu'en 1600* qui sera éditée, commentée et annotée par J. Ferrier et M. Feuillas en 1982 sous le titre *Abrégé de l'histoire de Provence et autres textes inédits* : CHENY 2015 ; sur Pinelli, voir RAUGEI 2018.

⁹ JOUHAUD, VIALA, GRIHL 2002. Les lettres de Du Cange à l'érudite Nicolas du Mont apportent des précisions sur l'édition de l'*Historia byzantina* (1680) : ÉVRARD 1988 ; ses lettres au libraire-imprimeur lyonnais Anisson permettent de suivre pas à pas une autre publication, le *Glossaire grec* : OMONT 1892.

¹⁰ JEAN KINNAMOS 1670 ; DU CANGE 1680 ; JEAN ZONARAS 1686-1687 ; DU CANGE 1678 et 1688 ; CHRONICON PASCHALE 1688, posthume.

¹¹ COTELLE 1849 ; FEUGÈRE 1852 ; HARDOÛIN 1849.

¹² BLOCH 1981.

l'Histoire de l'Empire de Constantinople dédiée à Louis XIV prit alors une nouvelle dimension interrogeant le rêve impérial français. Dans l'historiographie italienne, ces perspectives ont donné lieu à des travaux de synthèse, qu'il s'agisse d'une réflexion sur le développement des études byzantines depuis la Renaissance ou centrée sur les XVII^e-XVIII^e siècles¹³. D'autres historiens et historiennes ont alors envisagé des études sur les relations de l'érudit picard avec les concepteurs de la *Byzantine du Louvre* (un fait passé sous silence dans les écrits du XIX^e siècle), en privilégiant des problématiques plus étendues. Jean-Michel Spieser s'interroge ainsi sur la conception d'un Empire romain éternel et transférable au XVII^e siècle et sur la construction du concept d'« Empire byzantin », alors que Teresa Shawcross démontre que la trajectoire de Charles Du Cange comme byzantiniste est liée en partie à son échec à devenir historiographe du roi et s'inscrit dans la géopolitique de son temps¹⁴. En outre, le texte de Charles Du Cange a servi de précieux matériaux au linguiste Peter Rickard lors de ses travaux sur la langue française pour démontrer l'esthétisation de la traduction et la modernisation de la langue au XVII^e siècle¹⁵.

Ainsi, dans les études sur Charles Du Cange, l'analyse de la première partie du volume de *l'Histoire de l'Empire* et des choix lexicaux du philologue pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui la Grèce franque reste encore peu explorée. Cet article souhaite montrer comment la traduction du philologue du XVII^e siècle s'appuie sur celle de ses prédécesseurs, réinvestissant les poncifs sur les Byzantins construits aux XI^e-XV^e siècles, alimentant une vision dépréciative appelée à durer ; on espère surtout démontrer que cette version opère un choix distinct et décisif pour nommer la Grèce franque, révélant ainsi le contexte d'écriture de l'œuvre de Du Cange. L'étude repose sur la comparaison entre le texte de Villehardouin et ses deux modernisations, celle de l'humaniste Blaise de Vigenère en 1584 et celle du philologue du XVII^e siècle afin de repérer des glissements sémantiques. Les modifications opérées par Du Cange s'inscrivent donc dans un cadre très contraint, rendant encore plus vifs ces choix. Les mots permettent à ces lettrés de décrire le monde mais aussi de le délimiter ; ils désignent des entités autant qu'ils les créent, comme le montre cette analyse¹⁶. Dans sa lettre de mai 1656 à Jacques-Auguste de Chevernes, Charles du Cange annonce un prochain travail de recherche sur « l'histoire des Empp[ereurs] François Byzantins et des seigneurs qui ont possédé en cette Empire diverses Principautez ». Cette double qualification de français et de byzantin souligne la richesse lexicographique du XVII^e siècle, et une conception de « Byzance » éloignée de la nôtre.

Après une rapide réflexion sur la légitimité de la comparaison entre ces trois textes (Villehardouin, de Vigenère, Du Cange), nous présenterons les analogies et les différences qui lient ou séparent les œuvres afin de réfléchir sur les préférences intellectuelles de Charles Du Cange et leur insertion dans le contexte culturel et politique du second XVII^e siècle. Enfin, au regard de ces réflexions, le rôle de Charles Du Cange comme historien de la Grèce franque et comme byzantiniste sera réexaminé.

¹³ PERTUSI 1967 ; BIANCO 2015.

¹⁴ SPIESER 2000 ; SHAWCROSS 2021a et 2021b.

¹⁵ RICKARD 1993.

¹⁶ DE VIGENERE 1585.

DEUX VERSIONS D'UN MEME RECIT

Le philologue du XVII^e siècle justifie cette nouvelle édition de la chronique de Geoffroy de Villehardouin par la nécessaire révision, l'indispensable correction de l'œuvre de Vigenère grâce à de « nouvelles observations tirées des écrivains grecs, latins et françois »¹⁷. Il ambitionne de :

développer ce qui y semble obscur, ou de difficile explication, tant pour les circonstances qui regardent l'Histoire byzantine, dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de celle-cy [c'est-à-dire l'histoire de la conquête] qu'à cause des noms & surnoms des familles [...] et des noms propres des villes et des places de la Grèce [...] corrompues [...] ¹⁸.

Ce combat contre l'altération des noms des familles et des lieux parcourt toute l'œuvre de Du Cange, et justifie des dizaines d'années de collecte de matériaux ¹⁹.

Les sources mobilisées diffèrent d'un texte à l'autre. La traduction de Vigenère se fonde essentiellement sur un codex vénitien perdu, connu sous le nom de Zacco (ou Zacchi), proche des manuscrits A (BnF, *ms fr.* 4972) et O (Bodléienne, *MS. Laud Misc.* 587) décrits par Edmond Faral dans son édition de *La conquête de Constantinople* ²⁰. Il n'est pas certain que ce manuscrit corresponde au manuscrit de Contarini, ambassadeur de la Sérénissime (1477-1598), rapporté de Flandres en 1541. Vigenère aurait commencé à l'utiliser en 1573 mais il se serait interrompu, en raison de la mauvaise qualité du texte ²¹. La méthode de Du Cange s'avère plus complexe en proposant une édition corrigée par la confrontation de plusieurs manuscrits et imprimés. Le manuscrit Zacco ne constitue plus le manuscrit de référence ; le philologue ne l'utilise pas directement, et pose sur lui un regard critique. Charles Du Cange s'appuie sur la version en vieux français publiée à Lyon en 1601 par les héritiers de Guillaume Rouillé (manuscrit Contarini et un manuscrit vénitien perdu) qu'il confère avec un autre manuscrit du XIV^e siècle (BnF, *ms fr.* 4972), conservé à la Bibliothèque du roi, ayant appartenu, selon le philologue, à l'érudit Claude Fauchet, mais que les récentes recherches attribuent à Catherine de Médicis ²². Dans une autre bibliothèque, celle du Collège de Clermont, il a trouvé quelques notes de Pierre Pithou portées aux marges de l'édition de Vigenère et qui l'ont instruit. Enfin, il relève et commente les autres versions de la chronique de Villehardouin (celle de Paolo Ramusio, fils de Giovanni Battista Ramusio, traducteur en italien du manuscrit Contarini et celle du jésuite Pierre D'Outreman). Au détour d'un commentaire sur l'œuvre de Ramusio, Charles Du Cange révèle une autre de ses références, considérée comme indispensable : « les Epîtres du Pape Innocent III, qui sont absolument nécessaires pour l'intelligence de cette Histoire ». La

¹⁷ DU CANGE 1657, Préface.

¹⁸ DU CANGE 1657, Préface.

¹⁹ BnF, *ms fr.* 9474, extraits relatifs à l'*Histoire* de Villehardouin, la plupart de la main de Charles Du Cange.

²⁰ FARAL 1961.

²¹ DESARBRES 2019.

²² GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601 ; selon REGINATO 2016, le manuscrit du XIV^e siècle avait été prêté à Claude Fauchet.

connaissance des écrits pontificaux et la transformation des lettres et des bulles papales en sources se manifestent pleinement par cette affirmation ²³.

Une deuxième ambition se révèle à la lecture de la préface de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* ; Du Cange aspire donner à lire au public du XVII^e siècle un texte plaisant :

Je me suis persuadé que ie ferois une chose agréable au public, si ie luy faisois revoir le iour pour une troisième fois, & si après ceux qui ont travaillé par cy-devant à le rendre plus commun & d'une plus facile intelligence par des versions & par des paraphrases Françoises & Latine, i'entreprendois d'y mettre une dernière main [...] ²⁴.

Du Cange s'inscrit dans une continuité mais pour produire de la nouveauté, une nouveauté adaptée et aimable pour les lecteurs lettrés du Siècle de Louis XIV.

Ainsi, entre 1585 et 1657, en moins d'un siècle, deux éditions du texte du chroniqueur croisé sont produites dans le royaume de France, avec toutes les deux la même ambition de moderniser le texte pour l'adapter au public de l'époque. Le milieu de réception des œuvres correspond au même segment de la société, celui de l'aristocratie et du clergé lettrés. De Vigenère publie sa version à la demande de son protecteur le duc de Nevers, Ludovic de Gonzague, à la prestigieuse ascendance, celle de Boniface de Montferrat, l'un des personnages de premier plan dans les événements de 1204. Il la dédie au doge de Venise dont il loue assez longuement le modèle politique. Assurément, la redécouverte du manuscrit de la *Chronique* de Villehardouin et sa publication agissent comme une compensation pour la République de Venise face à la réalité maussade du temps présent : conquête ottomane de Constantinople en 1453, siège de Corfou en 1537-1538, conquête ottomane de Chypre en 1570-1571, nouvelles découvertes géographiques et redéfinitions des routes commerciales à partir du XVI^e siècle... Dans sa préface, Charles Du Cange justifie quant à lui son édition par une volonté personnelle d'offrir au public une version des plus exactes, sans oublier de dédier son ouvrage à Louis XIV ²⁵.

Les traductions de Vigenère et de Du Cange paraissent guidées par une même forme de prudence. Elles s'en tiennent toutes deux au texte original et s'abstiennent de tout commentaire et de longues digressions. Elles restent fidèles au récit de Villehardouin ; les mêmes faits sont évoqués, avec la même chronologie, les mêmes acteurs et les mêmes conséquences. Le changement majeur entre le texte du XVI^e siècle et celui du XVII^e siècle correspond à son rajeunissement linguistique : Charles Du Cange propose à ses lecteurs une version modernisée et plus élégante, passant de l'ancien français au français moderne ²⁶.

Les noms propres géographiques varient naturellement d'un texte à l'autre car l'onomastique géographique n'est pas encore fixée. La « Babiloine » de Villehardouin devient la « Palestine » de Vigenère et « l'Egypte » de Du Cange. La « Turchie » du chroniqueur s'appelle « Natolie » pour ses successeurs. Pour Villehardouin, l'expression « outre-mer » désigne autant les territoires de la Méditerranée orientale que la Terre sainte et les États latins

²³ Voir la contribution de VOISIN 2023.

²⁴ DU CANGE 1657, Préface, p. 18.

²⁵ DU CANGE 1657, Épître « AU ROY ».

²⁶ RICKARD 1993.

d'Orient, en alternance avec le terme de « Surie ». Du Cange préfère quant à lui l'expression « Terre Sainte ».

Ces récits sur la Quatrième croisade et sur la prise de Constantinople transportent les lecteurs dans un autre espace géographique, et les invitent à suivre la destinée de différents acteurs, parfois familiers, le plus souvent méconnus voire exotiques, qu'il faut nommer, caractériser, incarner. bercé par les récits de pèlerinage et les chroniques du Moyen-Âge, puis par les récits de voyage dans l'Empire ottoman, un lecteur du siècle de Du Cange possède déjà des représentations des habitants de la Méditerranée orientale, souvent stéréotypées et fantasmées²⁷. Aussi Du Cange ne propose-t-il pas un nouveau récit mais, se plaçant dans les pas de Villehardouin, il offre à son public cultivé une édition savante, agréable et désirée, se voulant fidèle à l'œuvre du croisé.

NOMMER LES ACTEURS

Dans *L'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, trois acteurs principaux sont mis en scène : les croisés, les empereurs de l'Empire romain d'Orient et les Byzantins. Pour nommer les croisés français, flamands, germains, Villehardouin recourt à l'ethnonyme « Franks » ; les chevaliers de la Sérénissime sont distingués et nommés « Vénitiens ». *A contrario*, De Vigenère n'utilise que très rarement le terme « Franks », lui préférant les termes « Latins » ou « François », comme Du Cange, qui écrit systématiquement « François ». Ce dernier terme apparaît à de rares reprises dans le texte de Villehardouin, synonyme de Franks :

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>Ensi commenca la guerre [...] En main lieu assemblèrent ensemble li <u>Franc</u> et li Grieu [...]</i>	<i>Ainsi commenca la guerre entre les les Grecs <u>et les François</u> [...]</i>	<i>Dès ce iour là la guerre commença entre les Grecs <u>et les François</u> [...]</i> ²⁸
<i>Ensi furent mult communel li <u>Grieu</u> et li <u>François</u> de totes choses [...]</i>	<i>En ceste manière demeurerent fort bien d'accord les <u>Grecs</u> et <u>François</u> [...]</i>	<i>Les <u>Grecs</u> & les <u>François</u> demeurerent fort unis [...]</i> ²⁹

Entre la chronique de Villehardouin et l'adaptation de Du Cange, le nom « Franc » perd sensiblement son sens collectif désignant les Occidentaux pour acquérir un sens spécifique identifiant les Français, d'origine et de langue françaises, au-delà des seuls hommes du nord de la France, expliquant ce glissement vers « François ».

Pour nommer un autre acteur majeur de ce récit, le *basileus*, l'empereur de l'Empire romain d'Orient, Charles Du Cange, comme Blaise de Vigenère, conserve les mêmes expressions que le chroniqueur du Moyen-Âge. Trois termes cohabitent : « empereur à

²⁷ BERNARD 1988 ; GOMEZ-GERAUD 2000 ; TINGUELY 2000 ; BORROMEO 2007 ; BAGHDIAANTZ MCCABE 2008.

²⁸ Les citations sont présentées dans l'ordre chronologique de rédaction, d'abord Geoffroy de Villehardouin dans l'édition FARAL 1961, puis DE VIGENERE 1585 et enfin DU CANGE 1657. Les éléments pertinents sont soulignés par nos soins, ici : VILLEHARDOUIN p. 86 ; DE VIGENERE, p. 75 ; DU CANGE, p. 86.

²⁹ VILLEHARDOUIN, p. 76 ; DE VIGENERE, p. 66-67 ; DU CANGE, p. 76.

Constantinople », « empereur de Constantinople » et « empereur des Grecs ». Le fils du *basileus* est le « valet de Constantinople » pour Villehardouin et le « Prince de Constantinople » pour ses successeurs :

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>Et ce estoit li Megadux <u>l'Empereor de Constantinople</u>, qui bien avoit ciq cens Chevaliers de Griex</i>	<i>(c'estoit le mareschal de <u>l'Empereur</u>, qui avoit iusqu'à cinqcens chevauc Grecs) [...]</i>	<i>C'estoit le grand Duc ou chef des armées de mer de <u>l'Empereur de Constantinople</u>, qui avoit bien iusques à cinq cens Chevaliers grecs</i> ³⁰
<i>Coronez fu si haltement et si honorément com l'en faisoit les <u>Empéreses Grex</u> al tens</i>	<i>[...] ce qui fut fait atresgrand solemnité & magnificence ; comme on souloit les <u>Empereurs Grecs</u></i>	<i>Cela fut exécuté avec toute la solemnité & magnificence qu'on avoit coûtume d'observer pour les <u>Empereurs Grecs</u></i> ³¹
<i>A cel tens ot un <u>Empereor en Constantinoble</u>, qui avoit a nom Sursac et qui avoit un frere qui avoit le nom d'Alexis [...]</i>	<i>En ce temps y avoit un <u>Empereur à Constantinople</u> nommé Isaac ayant un frere appelé Alexis [...]</i>	<i>En ce temps y avoit un <u>Empereur à Constantinople</u> nommé Isaac qui avoit un frere appelé Alexis [...]</i> ³²

Cette onomastique semble à première vue bien réductrice en ne qualifiant l'empereur byzantin que de manière topographique (« de Constantinople ») ou ethnique (« des Grecs »). Elle s'enrichit cependant par des références individualisées procurées par la présence de prénoms : Isaac, Alexis, Doukas, identifié par son surnom de « Murtzoufle » (celui dont les sourcils se rejoignent). Grâce aux chroniques des conquêtes du XIII^e siècle, ces acteurs deviennent alors familiers aux Occidentaux. Décrits et mis en scène dans ces récits, les espaces politiques de la capitale deviennent à leur tour célèbres auprès d'un public plus large, : Sainte-Sophie, mais aussi les palais de Boukoléon et des Blachernes, résidences des nouveaux vainqueurs latins.

Pour nommer les habitants de la Grèce franque avant la conquête, c'est-à-dire les Byzantins, Charles Du Cange reste fidèle aux textes de ses prédécesseurs. Les Byzantins sont des « Grecs », rejetant ainsi les prétentions des Byzantins à se considérer comme les héritiers de l'Empire romain, sujets du *Basileus ton Romaion*, une appellation que les Byzantins considèrent pourtant légitime jusqu'à la chute de l'Empire en 1453. Dans sa naissance, ses structures, ses buts et ses mentalités, l'Empire byzantin n'est que la continuation légitime de l'Empire romain dont seule la *pars occidentalis* s'est effondrée en 476. À partir du VI^e siècle, le grec s'impose comme la langue de l'Empire au détriment du latin. Pour autant, les Byzantins ne se considèrent pas « Grecs », car cette formule témoigne de ce qu'ils ne veulent pas être, c'est-à-dire des païens, des exclus du monde romain chrétien. De même, les *basileïs* refuseront l'appellation « empereur des Grecs » utilisée par les monarques occidentaux à partir du IX^e siècle et par les lettrés des Temps modernes³³. En mai 1453, au moment où Constantinople cède sous les assauts des Ottomans, Constantin XI porte toujours le titre d'empereur des

³⁰ VILLEHARDOUIN, p. 53 ; DE VIGENERE, p. 46 ; DU CANGE, p. 53.

³¹ VILLEHARDOUIN, p. 76 ; DE VIGENERE, p. 66-67 ; DU CANGE, p. 76.

³² VILLEHARDOUIN, p. 25 ; DE VIGENERE, p. 23-24 ; DU CANGE, p. 25.

³³ WINGLER 2016.

Romains. À partir du IX^e siècle, cette expression de « Grecs », bien que neutre en soi, devient le plus souvent un terme péjoratif dans la bouche des Occidentaux. Après le schisme de 1054 et la Quatrième croisade, elle prend une nouvelle connotation, celle de « païen ».

Des avis sur les Grecs apparaissent dans les textes de Villehardouin ; ils deviennent des traits de caractères pour De Vigenère et surtout pour Du Cange. On en veut pour preuve une discrète amplification dans la traduction. Ainsi, à plusieurs reprises, Villehardouin parle de trahison quand Alexis crève les yeux de son frère Isaac ou quand Alexis, le fils, est étranglé sur l'ordre d'Alexis Doukas. Le croisé utilise ce mot dans son sens médiéval en opposition à la fidélité et à la loyauté. Du Cange préfère quant à lui le terme de « perfidie », et prend bien soin de préciser que la trahison est « insigne » ou qu'elle est « ordinaire aux Grecs »³⁴. Lorsque Villehardouin comme Vigenère, rapporte un fait, par exemple la fuite de l'empereur Alexis, Du Cange ajoute un jugement : « Le Tyran s'en estoit fuy ».

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>L'emperères Alexis s'en ére fuiz</i>	<i>Alexis [...] s'en fuit, quittant la ville</i>	<i>Le Tyran s'en estoit fuy</i> ³⁵

Du Cange insiste davantage que ses prédécesseurs sur la nature perfide et tyrannique des Byzantins, ouvrant peut-être la voie aux philosophes des Lumières qui ne verront dans l'histoire de l'Empire romain d'Orient qu'une accumulation « de révoltes, de sédition et de perfidie », de « superstition grossière » et de « bigoterie universelle », pour reprendre certains propos de Montesquieu³⁶.

Le schisme de 1054 est évoqué dans les trois textes. Villehardouin note que les Grecs « s'estoient sotraitz de l'obedience de Rome ». De Vigenère ajoute les termes « schismatique » et « hérétique » pour renforcer les conséquences de la rupture avec Rome³⁷. Quant à Du Cange, il ajoute, sans que cela se justifie par la correction du texte de Vigenère, un « vrayment schismatique »³⁸. Entre la période de Villehardouin et celle de Du Cange, le regard sur les Grecs orthodoxes a profondément changé. Le divorce final intervient au XV^e siècle, à la suite du concile de Ferrare-Florence et l'échec retentissant du projet d'union entre les Églises catholique et orthodoxe. La dénomination « Grecs » devient usuelle en Occident et pare ce caractère de perfidie.

³⁴ VILLEHARDOUIN, p. 84 : « [...] *presté le serment au Roy de Bulgaire, & complotté avec luy de les trahir & mettre à mort, executèrent leur perfidie en ce chasteau [...]* » ; DU CANGE, p. 140 : « [...] *presté le serment au Roy de Bulgaire, & complotté avec luy de les trahir & mettre à mort, executèrent leur perfidie en ce chasteau [...]* ».

³⁵ VILLEHARDOUIN, p. 74 ; DE VIGENERE, p. 62 ; DU CANGE, p. 74.

³⁶ MONTESQUIEU 1734 ; DE VIGENERE 1585, Epître, note qu'« apres la translation de l'Empire romain à Constantinople, par les lasches & pusillanimes comportemens des mauvais & vicieux Princes oisifs, effeminez & perduz apres leurs delices & lubricitez, leur nonchallance & faitmeantise [...] les Huns, Gots & Vandales d'un costé se ruerent dans les Provinces Occidentales [...] ».

³⁷ DE VIGENERE 1585, p. 79 : « On devoit tenir pour icismatiques & heretiques, à raison qu'ils estoient separez de l'union de l'Eglise, & substraits de l'obeissance du Saint Siege apostolique de Rome ».

³⁸ DU CANGE 1657, p. 90 : « Outre qu'ils estoient vrayment schismatique, d'autant qu'ils s'estoient separez de l'unions de l'Eglise & soustraits de l'obeissance du Saint-Siège de Rome ».

En réalité, la situation est bien plus complexe que ne laisse supposer la dénomination univoque de « Grecs » dans les trois récits de la conquête de Constantinople. Le statut des habitants de la Grèce varie entre 1204 et 1207 : sujets du *basileus*, sujets de l'empereur franc, obligés du roi de Thessalonique, fidèles d'Alexis Doukas ou de Constantin Lascaris chassés de leur trône. Grec à combattre, Grec ennemi, Grec allié, Grec soumis... Tous peuvent prendre place dans le récit de Villehardouin et dans la traduction de Du Cange. Pourtant, à peine né, l'un d'entre eux disparaît : comme ses prédécesseurs, l'érudit picard oublie les Grecs passés sous domination franque. Ils appartiennent peu au récit de Villehardouin centré sur les actions des seigneurs francs. Ils resurgissent presque par hasard au détour d'une phrase, par exemple lorsque l'empereur franc quitte Constantinople au printemps 1204 pour combattre Alexis V Doukas. Du Cange place même entre parenthèse l'existence de ces Grecs, les éloignant davantage du récit principal.

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>L'empereur Boudoin [...] laissast Constantinople garnie, qui ére nouvellement conquise, et ére poplée de Grex, qu'elle su seure.</i>	<i>L'Empereur [...] laissast le reste à Constantinople, qui avoit este conquise nouvellement, &estoit fort peuplée de Grecs pour la tenir en seureté.</i>	<i>L'Empereur Boudoüin [...] laissast Constantinople (qui avoit este nouvellement prise & esté peuplé de Grecs) garnie d'un nombre suffisant de troupe pour la garder</i> ³⁹ .

Négligés, les habitants de Constantinople et des territoires conquis perdent leur place à la fois comme acteurs et comme sujets du récit. Proposant une révision et non une réécriture des textes de Villehardouin et de Vigenère, Du Cange ne peut plier l'énoncé comme il le souhaite, mais certains ajouts à la traduction auraient pu dévoiler les intentions de l'auteur. Nous pensions ainsi trouver quelques indices d'une volonté unioniste entre les Églises catholique et orthodoxe, inscrivant ainsi son écrit dans le contexte post concile de Ferrare-Florence, tout en maintenant un subtil équilibre entre primauté du pape et celle du roi de France, son lecteur. Au fond, les Grecs conquis restent des Grecs, dont il faut se méfier et qu'il faut combattre ⁴⁰. Finalement, Charles Du Cange s'inscrit dans une tradition et reprend des stéréotypes anciens sur les Grecs liés aux intrigues de palais, auxquels s'ajoute depuis le milieu du xv^e siècle un renforcement de ce regard négatif sur le monde orthodoxe.

DECIDER D'UNE FORME INSTITUTIONNELLE

Pour comprendre quel historien de la Grèce franque fut Charles Du Cange, nous devons découvrir comment il appelle ces espaces parcourus et conquis par les croisés, et comment il désigne les États latins qui s'établissent sur les territoires enlevés à l'Empire byzantin lors de la Quatrième croisade.

³⁹ VILLEHARDOUIN, p. 110 ; DE VIGENERE, p. 96 ; DU CANGE, p. 110. Dans les observations qui suivent l'édition du texte de Villehardouin, DU CANGE 1657, p. 345, note, après avoir précisé que « les Grecs ont toujours eu en haine les Latins », que « l'empereur Henri tache de les apprivoiser ».

⁴⁰ La deuxième partie de *L'Histoire de l'Empire de Constantinople* révèle que la position de Charles Du Cange est plus nuancée. Voir infra, la contribution de Ludivine Voisin.

Son choix est en complète rupture avec ses deux prédécesseurs, même avec Vigenère, son aîné de seulement soixante ans. Du Cange choisit une autre voie qui n'est pas justifiée par la simple modernisation linguistique du texte de Villehardouin et de Vigenère. Alors que ces derniers utilisent majoritairement les termes « Romenie », « Romanie », parfois « Grèce » (Vigenère), l'historien du XVII^e siècle s'en tient à une unique expression, celle « d'Empire d'Orient ». À de très rares moments, Du Cange utilise le terme « Romanie », pour désigner une ville en particulier, ou pour caractériser Geoffroy de Villehardouin par son titre de maréchal de Romanie. Une exception mérite d'être relevée. Trente pages avant la fin du récit alors que le pouvoir franc plie sous les assauts des Bulgares, il reprend le même terme que ses prédécesseurs.

Villehardouin	De Vigenère	Du Cange
<i>[...] qui ot seiorné longuement en <u>Romenie</u></i>	<i>Après avoir longuement seiourné en la <u>Romenie</u> & désolé tout le pays durant le Caresme</i>	<i>D'autre part, Jean Roy de Valachie & de Bulgarie après avoir seiourné long-temps dans les terres de <u>l'Empire</u> et ruiné tout le pays durant le Caresme ⁴¹</i>
<i>[...] Ha ? Las quel dolorous ci ot a l'Empereor Henrij ; & a toz les Latins de <u>la terre de Romenie</u>, de tel homme perdu par tel mesaventure, uns des meilleurs Barons[...]</i>	<i>[...] & au rebours rien de plus triste & dommageable à l'Empereur Henry, & tous les Latins estant pour lors en <u>Romenie</u>, d'avoir par une telle mesaventure perdu ainsi l'un des meilleurs Princes [...]</i>	<i>Mais dautre part, ce fut un triste & dommageable accident pour l'Empereur Henry & tous les Latins de <u>l'Empire d'Orient</u>, d'avoir par un tel malheur perdu un des meilleurs Princes [...]</i> ⁴²
<i>Lors commencièrent à movoir les nés, et les vißiers, et fu devisé que il prendorient port à Corfol, une ysle en <u>Romanie</u> [...]</i>	<i>Adonq se mirent les vaissaueaux a lever les ancras, éfaire voile ; ayans auparavant concerté d'aller tous surgir au port de Corfou qui est une isle de la <u>Grece</u> [...]</i>	<i>On commença à faire voile, & fut arrêté qu'on iroit prendre port à Corfou, qui est une isle de <u>l'Empire d'Orient</u> [...]</i> ⁴³
<i>[...] et le charia Constantin son frere, qui ére uns des meilleurs Griex de <u>Romanie</u> [...]</i>	<i>[...] dont il bailla la charge à son frere Constantin, l'un des meilleurs hommes de guerre de toute la <u>Grece</u></i>	<i>[...] dont il bailla la conduite à Constantin son frere, l'un des meilleurs hommes de guerre de <u>l'Empire d'Orient</u></i> ⁴⁴
<i>[...] & Ioffrois de Ville-Hardoin li Mareschais de <u>Romenie</u> & de Champaigne [...]</i>	<i>Geoffroy de Villeharduyn Mareschal de Champagne, & de <u>Romenie</u></i>	<i>Maréchal de <u>Romanie</u> et de Champagne [...]</i> ⁴⁵
<i>Et seil ces deux abatoit, dont estoit <u>Romenie</u> perdue a toziors</i>	<i>Que si ces deux places estoient ruinees, <u>l'Empire de Romenie</u> se pouvoit tenir pour perdu à jamais</i>	<i>Et que s'il abbattoit & ruinoit ces deux places [Andrinople et Didymotique], <u>la Romanie</u> estoit perduë pour iamais</i> ⁴⁶

De Vigenère s'en tient étroitement au texte original, ne s'en éloignant qu'à quelques reprises par la mention de « la Grèce ». Comme Villehardouin, il a recours à la désignation

⁴¹ VILLEHARDOUIN, p. 175 ; DE VIGENERE, p. 156 ; DU CANGE, p. 175.

⁴² VILLEHARDOUIN, p. 208 ; DE VIGENERE, p. 186 ; DU CANGE, p. 208.

⁴³ VILLEHARDOUIN, p. 42 ; DE VIGENERE, p. 36 ; DU CANGE, p. 42.

⁴⁴ VILLEHARDOUIN, p. 132-133 ; DE VIGENERE, p. 116 ; DU CANGE, p. 132-133.

⁴⁵ VILLEHARDOUIN, p. 181 ; DE VIGENERE, p. 162 ; DU CANGE, p. 181.

⁴⁶ VILLEHARDOUIN, p. 174 ; DE VIGENERE, p. 155 ; DU CANGE, p. 174.

employée par la population au moment de la conquête liée à l'héritage romain conservé par les habitants de l'Empire romain d'Orient, sujets du *basileus ton Romaion*. « Romanie » devient l'appellation d'usage au moment de la croisade et se diffuse en Occident par les chroniqueurs latins du XIII^e siècle. Pourtant, elle n'exprime ni une réalité géographique bien définie ni une forme institutionnelle précise. Exceptionnellement, De Vigenère tente de la clarifier en appelant ce territoire qui risque d'être perdu face aux assauts des Bulgares « Empire de Romanie »⁴⁷. Le choix de Charles Du Cange est plus radical. Le pouvoir franc s'établit toujours dans le cadre d'un empire, « l'Empire d'Orient », avec à sa tête un empereur et une organisation féodale susceptible d'être visualisée grâce à des tables généalogiques et des listes de titulaires, comme le propose l'érudit picard à la fin de son ouvrage : « empereurs de Constantinople François », « empereurs titulaires de Constantinople », « impératrices de CP », « Roys de Thessalonique », « Roys de Thessalonique titulaires », « Regens de l'Empire de CP », « Prince d'Achaïe et de Morée », « Duc et gouverneurs d'Athènes », « Comte de Zente », « gouverneur de la nouvelle Phocée ». Dans les observations enrichissant sa traduction de la chronique de Villehardouin, il facilite la compréhension de son lecteur en précisant, s'agissant de Corfou, que « Villehardouin l'appelle Isle de Romanie, c'est-à-dire de l'Empire d'Orient »⁴⁸.

Ainsi, Charles Du Cange modernise le texte de Villehardouin en utilisant les termes de son temps et non ceux du XIII^e siècle. En préférant le terme d'« Empire d'Orient » à « Romenie » Du Cange s'inscrit dans le contexte du XVII^e siècle en liant l'histoire des États francs d'Orient aux revendications françaises sur le trône impérial. Les premières lignes de l'épître dédicatoire de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople* en témoignent :

Au Roy. SIRE, Je ne presente pas à Vostre Maiesté des terres étrangères, & de nouveaux mondes, quand ie luy offre l'Empire de Constantinople, puisque c'est un Trône sur lequel la valeur & la vertu ont élevé vos Ayeux, & que celui que vous possédez vous donne des titres si authentiques, & des pretentions si bien fondées sur les plus belles & principales parties de l'Univers, que plusieurs des plus grands Princes d'aujourd'huy ne sont riches que des usurpations qu'ils ont faites sur les droits de vostre Couronne, & qu'au lieu de redoutables qu'ils veulent parétre, ils n'auroient qu'une puissance bien racourcie, s'ils estoient reduits à leur legitime, & reserrez dans les bornes de leur origine [...] ».

L'idéologie de la *translatio imperii* – le transfert de la puissance impériale – imprègne les mentalités en Occident. Au début de l'époque moderne, la lutte séculaire des Bourbons disputant aux Habsbourg la domination de l'Europe ravive la puissance de cette doctrine. Sans dénaturer l'écrit de Villehardouin, Charles Du Cange propose une histoire de la Grèce franque pour son temps, une période où des projets de conquête de Constantinople devenue ottomane, plus théoriques que réels, se construisent comme la mission d'Étienne Gravier d'Ortières, rédacteur d'un rapport au titre explicite : *État des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la Méditerranée, et dont les plans ont été levés par ordre du roi à la faveur de la visite aux échelles du Levant, que sa Majesté a fait faire dans les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres*. Ce rapport souhaite persuader

⁴⁷ DE VIGENERE 1585, p. 155.

⁴⁸ DU CANGE 1657, p. 281.

Louis XIV d'ordonner l'attaque en proposant notamment des « réflexions sur le mauvais état de l'Empire ottoman » et de profiter de celui-ci afin de « rétablir l'Empire d'Orient en faveur d'un des enfants de France, en détruisant celui des Turcs » ⁴⁹.

Aussi, naturellement, Charles Du Cange termine son épître à Louis XIV par :

[...] Vos sujets, SIRE, qui ne cedent ny aux uns ny aux autres en proïesse & en generosité, auront à peine quitté le harnois quand vous aurez ramené la paix sur la terre, qu'ils brûleront d'ardeur & d'impatience de le rendosser pour faire ce voyage à leur tour, & de porter Vostre Maïesté couverte de lauriers sur ce Trône, qui est maintenant le siège de la plus rude tyrannie qui fut iamais ⁵⁰.

Dans les années 1630, vingt-sept ans avant *L'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, alors que le jeune Charles Du Cange dresse l'arbre généalogique de la maison des Bourbons, il l'enrichit d'une roue/figure illustrant les différents trônes que peut revendiquer la couronne de France ⁵¹. Dans une position privilégiée, il place tout en haut et légèrement à droite l'Empire d'Orient, à côté de l'Empire d'Occident. En 1657, la prétention à l'Empire d'Occident est remplacée par la conquête de l'Empire ottoman. Malgré le caractère philologique de cette publication bilingue et son historicisation, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople* offre par son épître dédicatoire un discours politique de reconquête de Constantinople. Ce dessein est bien plus affirmé que dans l'édition de Vigenère : Constantinople fait à nouveau rêver et ne semble pas irrémédiablement perdue, contrairement aux projections de la fin du XVI^e siècle.

Aussi, dans la première moitié du XVII^e siècle des prophéties se multiplient-elles, annonçant la défaite imminente de la puissance ottomane ⁵². L'aumônier de Louis XIII, l'érudit Jacques Gaffarel (1601-1681), use de l'interprétation kabbalistique pour pronostiquer la ruine des Turcs. Dans son ouvrage *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans. Horoscopes des Patriarches et Lecture des Estoiles* (1629), il utilise un phénomène céleste pour prédire la disparition de l'Empire ottoman en l'an 1025 après l'Hégire, donc en 1655 :

Mais pour dire quelque chose de l'advenir, R. Chomer [rabbin Chomer] assure qu'il y a déjà quelque te[m]ps que ceste Escriture céleste monstre le déclin de deux grands Empires de l'Orient. Le premier est celui du Turc, sur lequel on void sept estoilles verticales, lesquelles leïes de l'Occident à l'Orient (car ce sera un bon heur que ce Royaume périclisse) composent ces lettres « CAAH » qui signifient estre battu, faible, malade et tirant à la fin. Mais co[m]me on pourroit douter à quel temps ce Royaume sera en ceste extermité : ces mesmes lettres le mo[n]strent sans Enigme car celle du milieu qui est Aleph aya[n]t ses estoilles plus brilla[n]tes que les autres, monstre, dit Chomer, que son no[m]bre est plus gra[n]d de façon qu'elle toute seule renda[n]t 1 000, et la première 20, et la dernière 5, font en tout 1025. Par ainsi quand ce Royaume aura acco[m]pli 1025 ans, il sera pour lors abbatu et destruit ⁵³.

⁴⁹ GRELOIS 2003.

⁵⁰ DU CANGE 1657, Épître.

⁵¹ DU FRESNE D'AUBIGNY 1752.

⁵² POTESTA 2018 ; HARAN 2000 ; BILICI 2004.

⁵³ GAFFAREL 1637.

Une autre prophétie, attribuée à Sybille de Tibur et élaborée au IV^e siècle dans l'Empire byzantin, annonce la venue d'un « Empereur des Derniers jours », un roi des Grecs et des Romains du nom de Constans qui rétablira l'unité de l'Empire, vaincra les païens et les contraindra à embrasser la religion chrétienne. La paix et la prospérité s'étendront alors sur la chrétienté pour une durée de cent douze à cent vingt ans. À partir du IX^e siècle, ce souhait du retour d'un « Constantin à la fin des temps » se transforme en désir d'un second Charlemagne, le *Carolus Redivivus*. Le père Adson, abbé de Montier-en-Der, attribue au X^e siècle le rôle de « l'Empereur des Derniers jours » à un *Rex francorum*. Le déclin du Saint-Empire romain germanique et l'affirmation d'États monarchiques puissants en Europe entraînent le transfert des attentes messianiques vers d'autres monarques, en particulier le roi de France. Les auteurs de littérature prophétique voient ainsi en Charles VIII, François 1^{er}, Charles IX, Henri IV, Louis XIII puis Louis XIV « l'Empereur des Derniers jours ». Cette espérance atteint son apogée au début des Temps modernes, lorsque la Réforme protestante et l'expansion ottomane suscitent désarroi et inquiétude dans le monde chrétien. Cette attente favorise des projets de guerre contre les Turcs et, dans l'imaginaire chrétien, la reconquête de Constantinople se substitue à Jérusalem et à la Terre sainte ⁵⁴.

Ainsi, le destin de Constantinople n'est pas encore fixé. Tout reste possible, d'une renaissance chrétienne providentielle à une défaite prophétisée de l'Empire ottoman. Lorsque De Vigenère propose son édition, soixante ans avant Du Cange, au cœur des Guerres de religion, l'identification à un tel projet s'avère difficile. La Grèce franque demeure la Romanie de Villehardouin. En 1657, les États francs du XIII^e siècle peuvent préparer l'extension du pouvoir des Bourbons au XVII^e siècle. Quelles que soient sa rigueur et son érudition, l'édition de Charles Du Cange favorise une logique de transfert et d'identification.

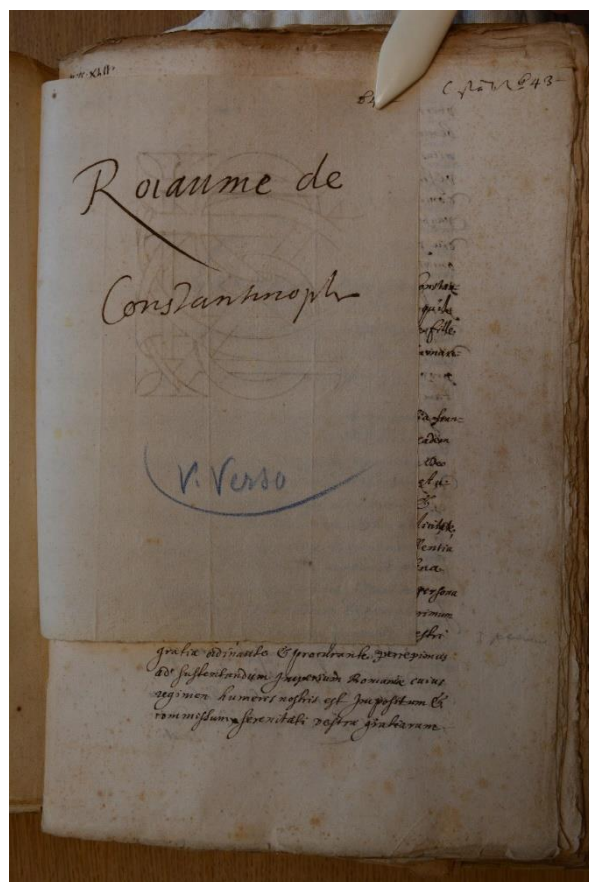
Un autre élément est révélateur du contexte d'écriture : les hésitations de Charles Du Cange (mais aussi de ses contemporains) pour nommer la Grèce franque ; aucun terme n'est stabilisé. L'érudit picard utilise tour à tour « Empire d'Orient » et « Empire de Constantinople », dans son titre, dans son épître et dans le corps du texte. Un manuscrit autographe postérieur à l'édition de *l'Histoire de l'Empire de Constantinople* renforce ce sentiment. Présenté par Charles Du Cange à Colbert entre 1667 et 1683, il offre un récit « De la grandeur et de la décadence de l'Empire de Constantinople », de Constantin à la prise de la Ville en 1453 ⁵⁵. Au folio 7 r^o, l'érudit recourt à l'expression « Empereurs de Constantinople » pour nommer les empereurs byzantins et au folio 7 v^o à celle « d'Empire d'Orient » pour désigner leur Empire, appellation réservée aux États francs dans son ouvrage de 1657. Charles Du Cange peut ainsi utiliser le terme « Empire de Constantinople » pour désigner l'Empire Romain d'Orient, s'éloignant ainsi de ses amis Bollandistes qui considèrent que Byzance, schismatique et hérétique, est indigne de porter ce nom qu'ils réservent, eux aussi, à l'Empire latin d'Orient du XIII^e siècle.

⁵⁴ POUMARÈDE 2004 ; BILICI 2014.

⁵⁵ BnF, *ms naf 10245*.

L'érudit Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, mort près de trente ans après la naissance de Du Cange, préfère quant à lui un autre terme pour classer dans ses dossiers de travail le registre conservant des correspondances et des documents officiels qui concernent les États francs d'Orient de 1240 aux années 1340, c'est-à-dire quarante ans après la prise de Constantinople jusqu'aux projets de reconquête après le rétablissement de l'Empire byzantin en 1261. D'un trait de plume sec, il a noté au centre de la page « Royaume de Constantinople », préférant cette expression de « royaume » à celle d'« empire » (fig. 3).

Fig. 3. Titre de section par Peiresc, Carpentras, Bibliothèque-musée Inguimbertaine, ms. 1798, f. 642r, © Ville de Carpentras/Bibliothèque-musée Inguimbertaine.



Le magistrat y conserve soigneusement soixante-deux feuilles manuscrites dont une reproduction d'une lettre datée d'août 1242, dans laquelle Beaudouin demande à Blanche de Castille d'accorder au sultan la main de sa nièce, la fille du seigneur de Montaigu ; une copie du traité de Viterbe entre Baudouin et Charles de Sicile (1267) ; celle de sa confirmation par le traité de Foggia entre Philippe de Courtenay et Charles de Sicile (1274) ; deux autres traités de 1281 puis « les lettres patentes de Philippe le Bel ordonnant la publication de l'acte de Charles II, roi de Sicile, établissant les droits de sa nièce Catherine, fille de Philippe, empereur de Constantinople » (décembre 1313). Enfin, deux traités destinés à la reconquête de

Constantinople enrichissent ce registre ⁵⁶. Ce dossier de travail témoigne à la fois d'une collecte de matériaux sur l'histoire de la Grèce franque bien antérieure à l'action de l'érudit picard, et d'une dénomination de la forme institutionnelle des États francs différente de celles de Villehardouin, de Vigenère et de Du Cange. « Empire de Constantinople », « royaume de Constantinople », « Romanie », « empire d'Orient »... Les mêmes mots traduisent ainsi des réalités politiques parfois bien différentes.

L'Histoire de l'Empire de Constantinople est née de la passion de Charles Du Cange pour l'héraldique et pour la généalogie des familles nobles de Picardie, du royaume de France mais aussi de l'Europe germanique et des royaumes d'Orient. La collecte de matériaux, le dépouillement de nombreuses sources, l'établissement de tables généalogiques et l'utilisation de l'héraldique comme science auxiliaire de l'histoire, très originale pour l'époque, lui permettent d'offrir une version amendée du texte de Vigenère. Ainsi, son intérêt pour la Grèce franque découle de ses recherches sur les armoiries, les blasons et les généalogies de la noblesse européenne.

Dans sa première publication imprimée, Charles Du Cange offre à la fois un discours implicite sur les Byzantins, les croisés et les États francs grâce à des modifications de l'écrit de Villehardouin, et explicite par l'épître dédicatoire précédant sa préface. Il reprend et amplifie l'opposition aux Grecs orthodoxes et, par les expressions « François », « Empire d'Orient », permet une lecture éventuellement typologique, prêtant à ce texte historique un sens allégorique amplifié par la dédicace à Louis XIV. Par la modernisation du texte de Villehardouin et de Vigenère, Charles Du Cange devient un historien de la Grèce franque de la seconde moitié du XVII^e siècle, une époque marquée par le rêve impérial français et par l'idéologie de la *translatio imperii*.

Grâce aux croisades Charles Du Cange arrive à Byzance. D'ailleurs l'insertion de *L'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* dans la prestigieuse collection *De Historiae Byzantinae scriptoribus*, et non dans un recueil sur l'histoire de France, témoigne de l'utilisation de sources grecques et latines pour écrire l'histoire des croisades et rappelle l'expression de « François Byzantins » utilisée par Charles Du Cange dans sa lettre à Jacques-Auguste de Chevanes. Dans la préface de son ouvrage, Charles Du Cange note que s'il a utilisé des sources byzantines, il l'a « fait toutefois avec retenue, ayant évité de [s']étendre sur cette matière, de crainte qu'il ne semblât qu'[il] ne faisai[t] plutôt une histoire des Grecs que des François ».

Après la chronique de Villehardouin en 1657, l'érudit picard publie en 1670 le récit de Jean Cinname, relatif à la Deuxième croisade, et des notes sur Alexis Comnène concernant la Première croisade. Il correspond alors avec les premiers « historiens » de Byzance – Louis Cousin, Louis Maimbourg –, avec Henri de Valois, est en contact avec deux gardes de la bibliothèque vaticane spécialistes de manuscrits grecs, Leone Allacci et Luka Holste, par l'intermédiaire de l'érudit rouennais Émery Bigot ⁵⁷. En 1679, alors que l'impression

⁵⁶ Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, ms 1798, f. 642.

⁵⁷ BnF, ms fr. 9461-9509, lettres de différents savants à Charles Du Cange ; BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 6780.

d'historiens byzantins a été interrompue depuis plusieurs années, Charles Du Cange, successeur informel de Philippe Labbe à la tête de la *Byzantine du Louvre* à sa mort en 1667, rédige un mémoire destiné à Colbert pour attester l'importance de cette collection et la nécessité de retrouver le soutien royal ⁵⁸. Nous ne possédons pas la lettre de Du Cange au ministre mais la réponse transmise par l'abbé Gallois, intermédiaire entre les deux hommes. En une page, ce dernier donne la réponse de Colbert et précise ses demandes. Le ministre accueille favorablement le désir de l'historien. La publication de sources byzantines grâce aux presses royales renaît. Mais Colbert souhaite préalablement l'envoi d'un mémoire présentant les manuscrits de la bibliothèque du roi susceptibles d'être imprimés.

L'année suivante, Du Cange dédicace à Colbert son *Historia byzantina* (1680), un commentaire sur les familles des empereurs de Constantinople et une description de la Ville, publié par les presses royales. L'ouvrage s'ouvre sur une gravure représentant en arrière-plan une vue de Constantinople, enserrée dans ses murailles avec Sainte-Sophie triomphante, et au premier plan une allégorie du royaume de France ou de Byzance supportant une victoire ailée, lui offrant une couronne de laurier. Du Cange publie encore au sein de la *Byzantine du Louvre* les *Annales* de Zonaras (1688) et, de manière posthume, le *Chronicon pasquale* (1688). Les derniers volumes paraissent dans les premières années du XVIII^e siècle, avec l'édition de Nicéphore Grégoras en 1702. Puis les publications de la *Byzantine du Louvre* diminuent. Nous sommes alors sous le règne de Louis XV et le pouvoir politique ne soutient plus les grandes collections historiques, miroir de l'intérêt de la monarchie pour l'idée impériale. Le concept de *translatio imperii*, transfert de la puissance impériale de Byzance au roi de France, n'appartient plus à la mentalité du siècle des Lumières.

Bibliographie

BAGHDIA NTZ MCCABE 2008

Ina Baghdiantz McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exoticism and the Ancien Régime*, Oxford, Berg, 2008.

BERNARD 1988

Yvelise Bernard, *L'Orient du XVI^e siècle à travers les récits de voyageurs français*, Paris, L'Harmattan, 1988.

BIANCO 2015

Elisa Bianco, *La Bisanzio dei Lumi. L'Impero bizantino nella cultura francese e italiana da Luigi XIV alla Rivoluzione*, Berne, Peter Lang, 2015.

BILICI 2004

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbullu fetih tasarisi / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarihi Kurumu, 2004.

⁵⁸ BnF, ms fr. 9503, f. 147-178 ; OMONT 1904, p. 33-34 ; SPIESER 2000.

BILICI 2014

Faruk Bilici, « Les projets de croisades français contre l'Empire ottoman au XVII^e siècle », in *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du XIV^e siècle au XVII^e siècle*, Jacques Paviot (éd.), Presses universitaires du Midi, 2014, p. 315-343.

BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque Nationale. Catalogue », in *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978*, Paris, CNRS 1981, p. 509-547.

BORROMEO 2007

Elisabetta Borromeo, *Voyageurs occidentaux dans l'Empire ottoman (1600-1644)*, Paris-Istanbul, Maisonneuve & Larose, Institut français d'études anatoliennes, 2007, 2 vol.

BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdière, 1826, 2 vols.

CHENY 2015

Anne-Marie Chény, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015.

CHRONICON PASCHALE 1688

Paschalion seu Chronicon Paschale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum vicesimum. Opus hactenus Fastorum Sicularum nomine laudatum, deinde Chronicae temporum epitomes, ac denique Chronici Alexandrini lemmate vulgatum: nunc tandem auctius et emendatius prodit, cum nova Latina versione & notis chronicis ac historicis, cura et studio Caroli du Fresne, Paris, Typographia Regia, 1688.

COTELLE 1849

Théodore Cotellet, *Notice sur la vie et les travaux de Charles Du Cange*, Amiens, A. Caron, 1849.

DESARBRES 2019

Paul-Victor Desarbres, « Le détour de Constantinople : remarques sur l'utilisation du thème des croisades durant les guerres de religion chez Blaise de Vigenère », in *Byzance et l'Occident V. Ianua Europae* (Actes du colloque international *Byzance et l'Occident VI* tenu au Collégium Eötvös de Budapest, 16 avril 2018), Emese Egedi-Kovács (dir.), Budapest, Collège Eötvös József ELTE, 2019, p. 67-85.

DE VIGENERE 1585

L'histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Romenie, de la conquête de Constantinople par les barons François associés aux Venitiens, l'an 1204, d'un

costé en son vieil langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible, par Blaise de Vigenere, gentil-homme de la maison de Monseigneur le Duc de Nivernois et de Rethelois, pair de France, Paris, Abel L'Angelier, 1585.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX^e du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU CANGE 1678

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Paris, G. Martin / L. Billaine, 1678, 3 vol.

DU CANGE 1680

Charles Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanorum, cum eorumdem augustorum numismatibus et aliquot iconibus, praeterea familias Dalmaticas et Turcicas complectitur ; alter descriptionem urbis Constantinopolitanae, qualiter extitit sub imperatoribus christianis*, Paris, L. Billaine, 1680.

DU CANGE 1688

Charles Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lyon, Jean Anisson, Jean Posuel, Claude Rigaud, 1688, 2 t.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange*, s.l., s.n., 1752.

ÉVRARD 1988

Michel Évrard, « Lettres de Du Cange à Nicolas Du Mont (1671-1676) », *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 89-128.

FARAL 1961

Edmond Faral (trad. et préface), *Geoffroy de Villehardouin, La Conquête de Constantinople*, t. 1^{er} (1199-1203), Paris, Les Belles Lettres, 1961.

FEUGERE 1852

Léon-Jacques Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, P. Dupont, 1852.

GAFFAREL 1637

Jacques Gaffarel, *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans. Horoscopes des Patriarches. Et lecture des estoiles*, s.l., 1637.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN 1601

Geoffroy de Villehardouin, *L'Histoire, ou Chronique du seigneur Geoffroy de Ville-Harduin,...* représentée de mot à mot en ancienne langue françoise d'un vieil exemplaire escrit à la main qui se trouve dans les anciens archives de la Sérénissime république de Venise, contenant la Conquête de l'Empire de Constantinople faicte par des barons françois, confédérez et unis avec les seigneurs vénitiens, l'an 1204. Ensemble la description de la prinse de Constantinople, extraicte de la fin des Annales de Nicète Coniates, historien grec et chancelier des empereurs constantinopolitains, de nouveau mise en françois, Lyon, par les héritiers de G. Rouillé, 1601.

GIRARD 1988

Thibaud Girard, « Formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux », *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1988/3^e trimestre, p. 79-88.

GOMEZ-GERAUD 2000

Marie-Christine, Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au xvi^e siècle en France*, Paris, P.U.F., 2000.

GRELOIS 2003

Jean-Pierre Grémois, « Louis XIV et l'Orient : la mission du capitaine Graviers d'Ortières (1685-1687) », in Marie-France Auzépy (dir.), *Byzance en Europe*, Presses universitaires de Vincennes, 2003, p. 31-41.

HARAN 2000

Alexandre Yali Haran, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux xvi^e et xvii^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne Du Cange*, Paris, Beaulé et Maignard, 1849.

JEAN KINNAMOS 1670

Joannis Cinnami imperatorii grammatici Historiarum libri sex, seu de rebus gestis a Joanne et Manuele Comnenis impp. CP. Accedunt Caroli Du Fresne, D. Du Cange, in Nicephori Bryennii Caesaris, Annae Comnenae Caesarissae, & ejusdem Joannis Cinnamum Historiam Comnenicam notae historicae & philologicae. His adjungitur Pauli Silentiarii descriptio Sanctae Sophiae, quae nunc primum prodit Graece et Latine, cum uberiori commentario, Paris, Typographia regia, 1670.

JEAN ZONARAS 1686-1687

Joannis Zonarae... Annales ab exordio mundi ad mortem Alexii Comneni, Carolus Du Fresne dom. Du Cange... Wolfianam editionem com scriptis codicibus contulit, Latinam versionem recensuit, Annales notis illustravit, Paris, Typographia regia, 1686-1687, 2 vol.

JOUHAUD, VIALA, LE GRIHL 2002

Christian Jouhaud, Alain Viala et le Grihl (éd.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

LONGNON 1939

Jean Longnon, *Recherches sur la vie de Geoffroy de Villehardouin*, Paris, H. Champion, 1939.

MONTESQUIEU 1734.

Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Amsterdam, P. Mortier, 1734.

OMONT 1892

Henri Omont, « Le glossaire grec de Du Cange. Lettres d'Anisson à Du Cange relatives à l'impression du glossaire. 1682-1686 », *Revue des études grecques* 18, 1892, p. 221-259.

PERTUSI 1967

Agostino Pertusi, *Storiografia umanistica e mondo bizantino*, Palerme, Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici, 1967/

PETIT 2001

Nicolas Petit, « La Byzantine du Louvre », in Auzépy, Grémois 2001, p. 70-80.

POTESTA 2018

Gian Luigi Potesta, *Le dernier messie. Prophétie et souveraineté au Moyen Âge*, tr. Géraud Marino, Paris, Belles Lettres, 2018.

POUMAREDE 2004,

Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, PUF, 2004.

RAUGEI 2018

Anna Maria Raugéi, *Gian Vincenzo et la sua biblioteca*, Genève, Droz, 2018.

REGINATO 2016

Irene Reginato, « Le 'manuscrit Contarini' de 'La conquête de Constantinople' dans un témoin indirect : Ramusio traducteur de Villehardouin », *Romania*, 134.533-534, 2016, p. 31-76.

RICKARD 1993

Peter Rickard, « From Villehardouin to Du Cange via Vigenère », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 103.2, 1993, p. 113-143.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (eds.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (eds.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2021, p. 181-203.

SPIESER 2000

Jean-Michel Spieser, « Du Cange and Byzantium », in Robin Cormack, Elizabeth Jeffreys (eds.), *Through the Looking Glass. Byzantium through British Eyes*, Aldershot, 2000, p. 199-210.

TINGUELY 2000

Frédéric Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance*, Genève, Droz, 2000.

TRELAT 2023

Philippe Trélat, « Sous un Soleil de blasons. L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 8.

VOISIN 2023

Ludivine Voisin, « Genèse des études sur la Grèce franque : des « épîtres cachées et enfermées dans le Vatican » aux sources de l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois de Charles Du Cange (BnF, ms fr. 9473, deuxième partie) », in *Charles Du Cange, historien de la Grèce franque*, étude n° 5.

WINGLER 2016

Clément Wingler, *Construire pour soumettre. L'image du basileus dans la littérature française et allemande des croisades* (Autour de Byzance 4), Paris, Centre d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2016.